Élections départementales 20 - 27 juin 2021

Pour un Département responsable, engagé et solidaire

RENÉ GENEVIÈVE MASSETTE PRIMITERRA

Président du Conseil départemental

Vice-présidente du Conseil départemental



Madame, Monsieur,

Les 20 et 27 juin prochains vous serez appelés à voter pour élire vos conseillers départementaux pour les 6 ans à venir.

Cette élection et cette campagne se déroulent dans le contexte très particulier de crise sanitaire. Depuis un an et demi, la pandémie rythme nos vies et a mis au premier plan les contraintes et les difficultés qu'elle engendre.

Néanmoins, le gouvernement a décidé de maintenir cette élection mais dans des conditions qui ne permettent pas de faire campagne comme habituellement et de vous rencontrer comme nous aimons tant le faire. Nous le regrettons infiniment.

Tout au long de ce mandat qui s'achève nous avons œuvré pour maintenir un haut niveau d'investissement pour créer de l'activité et de la richesse, conserver une fiscalité au taux inchangé depuis 2016, maîtriser les dépenses et l'endettement de la collectivité.

Aujourd'hui, des projets importants sont prévus comme la réalisation d'un nouveau pont aux Arches, la sécurisation de l'entrée de Digne de Notre Dame du Bourg au rond-point des Truyas ou encore la réhabilitation du collège Borrély avec un projet ambitieux en termes de rénovation énergétique.

En mars 2015, vous nous avez fait confiance pour représenter le canton de Digne 1 au Conseil départemental.

Durant cette mandature, nous avons initié et soutenu de nombreux projets dont les plus notables sont le calibrage de la route des thermes, la sécurisation de la route entre Digne et le Chaffaut, la reconstruction du pont sur le ravin des Tuves à la Robine, la réalisation d'un gymnase pour le collège Borrély, le sauvetage et la valorisation de la dalle aux ammonites à Digne, l'aménagement du site de l'ichtyosaure à la Robine...

LE DÉPARTEMENT, GARANT DES SOLIDARITÉS :

La solidarité territoriale avec la volonté d'accompagner les communes dans leurs projets grâce à des dispositifs volontaristes. Ainsi, dans notre canton, 22 opérations ont été aidées dans le cadre du Fonds départemental d'aide aux communes pour des investissements prenant en compte des besoins d'équipement ou d'aménagements.

- La solidarité humaine à chaque étape de la vie en faveur des personnes âgées, des personnes handicapées, de la famille, des personnes en situation de précarité...

Proches de vous, disponibles, notre objectif est d'améliorer la vie de nos concitoyens par des politiques publiques qui répondent véritablement à leurs attentes.

Notre connaissance des collectivités et notre expérience sont nos atouts pour promouvoir et défendre notre territoire. Nous croyons résolument au rôle du Département parce qu'il agit au plus près des populations.

Le prochain mandat sera plus encore placé sous le signe de la transition énergétique grâce à un investissement massif en matière d'isolation thermique

et d'installation de centrales photovoltaïques en toiture des principaux bâtiments de la collectivité notamment. C'est un engagement nécessaire pour l'avenir de notre planète et un devoir à l'égard des jeunes générations.

Pour ces raisons, nous sollicitons vos suffrages, Madame, Monsieur, pour poursuivre avec la même passion, le travail commencé voici 6 ans et développer notre territoire dans un environnement préservé.

Le Département s'est également fortement engagé et a participé financièrement aux projets structurants de la ville de Digne les Bains comme la réhabilitation du Palais des Congrès, l'agrandissement de l'établissement thermal, la rénovation du parking souterrain ou encore les travaux sur la route nationale 85.

L'action du Conseil départemental pour notre canton

réseaux, patrimoine, sports, culture, jeunesse, assainissement, routes

De 2015 à 2020, le Conseil départemental a aidé les **COMMUNES** dans leurs projets

LE CASTELLARD-MÉLAN → 54 000 euros **DIGNE-LES-BAINS** —> 1 million et demi d'euros

ENTRAGES → 48 000 euros

HAUTES-DUYES → 39 000 euros

MARCOUX -> 74 000 euros

LA ROBINE-SUR-GALABRE -> 38 000 euros

THOARD → 100 000 euros

Pour les ROUTES, + de 5 millions 200 000 euros de travaux ont été réalisés sur le territoire de notre canton.

COLLÈGES: le Département a investi plus de 230 000 euros au collège Borrély et plus de 400 000 euros au collège Gassendi pour le développement du numérique.

Pour ce qui concerne les travaux, les 2 établissements ont en moyenne bénéficié d'une enveloppe de 300 000 euros chaque année (200 000 euros par an pour le collège Gassendi et 100 000 euros par an pour le collège Borrély).



Venus d'horizons différents, nous sommes investis de longue date dans la vie politique locale et associative.

René MASSETTE, Président du Conseil départemental depuis septembre 2017,

Vice-président du Conseil départemental de 2015 à septembre 2017

Geneviève PRIMITTERA, Vice-présidente du Conseil départemental depuis 2015

Gisèle IMBERT, fonctionnaire territoriale Joël AUBERT, retraité